REUNION DU LUNDI 18 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un le 18 octobre à 10 heures 13 dans la salle des délibérations du Conseil régional des Hauts-de-France située 11 mail Albert 1^{er} à Amiens, sous la présidence de M. Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil départemental.

SECRETAIRE DE SEANCE: Mme Valérie DEVAUX

ETAIENT PRESENTS: M. Franck BEAUVARLET, Mme Catherine BENEDINI-POLLEUX, M. Laurent BEUVAIN, M. Arnaud BIHET, M. Pascal BOHIN, M. Jean-Michel BOUCHY, M. Christophe BOULOGNE, Mme Virginie CARON-DECROIX, Mme Sabine CARTON, Mme Zohra DARRAS, M. Hubert de JENLIS, Mme Isabelle de WAZIERS, Mme Margaux DELETRE, M. Bertrand DEMOUY, M. Frédéric DEMULE, M. Guillaume DUFLOT, Mme Esra ERCAN, Mme Dolorès ESTEBAN, M. Frédéric FAUVET, Mme France FONGUEUSE, Mme Josiane HEROUART, M. Claude HERTAULT, Mme Christelle HIVER, Mme Valérie KUMM, M. Wilfried LARCHER, M. Jannick LEFEUVRE, , Mme Brigitte LHOMME, Mme Françoise MAILLE-BARBARE, Mme Jocelyne MARTIN, M. Emmanuel NOIRET, M. Jean-Louis PIOT, Mme Guillemette QUIQUEMPOIS, Mme Françoise RAGUENEAU, M. Jean-Claude RENAUX, Mme Guislaine SIRE, M. Laurent SOMON, M. Jean-Jacques STOTER, Mme Nathalie TEMMERMANN, M. Angelo TONOLLI, Mme Julie VAST

EXCUSES: Mme Monique EVRARD, Mme Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT, M. Olivier JARDE, M. René LOGNON

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance.

M. le Président salue ses collègues et leur propose que lors des prises de parole pendant les travaux de l'assemblée, il soit fait exception au port du masque.

Il précise que la séance publique est retransmise sur le site du Département et les réseaux sociaux et que les débats seront sous-titrés.

Il donne lecture des pouvoirs qui lui ont été remis : Mme EVRARD pour M. NOIRET, Mme HOLLEVILLE-MILHAT pour M. HAUSSOULIER, M. JARDE pour Mme DELETRE

Il présente ses vœux de rétablissement à sa collègue Mme HOLLEVILLE-MILHAT récemment hospitalisée.

M. le Président salue la présence à ses côtés de Mme Emmanuelle AUGROS, directrice générale des services, ainsi que celles de MM. Jérémy VISCONTI, directeur de cabinet et Sébastien COLOMBEL, chef de cabinet, arrivés respectivement les 1er et 11 octobre 2021.

M. STOTER demande si ces derniers peuvent retirer leur masque afin que l'assemblée découvre leur visage et puisse ainsi les identifier ; M. le Président les présente.

M. le Président informe ses collègues que M. FAUVET assure la présidence du groupe « Somme en commun ».

M. le Président propose d'adopter le procès-verbal de la séance du 20 septembre 2021 qui est affiché à l'entrée de la salle. Il est procédé au vote du procès-verbal qui est adopté à l'unanimité.

M. le Président remercie très sincèrement le Président BERTRAND et ses services pour la mise à disposition aux élus départementaux de l'hémicycle de la Région ainsi qu'un certain nombre de salles de réunions. Il exprime, néanmoins, le souhait d'un retour dans les meilleurs délais salle Max Lejeune, au sein de laquelle il aura d'autant plus d'émotion d'y revenir qu'il y présidera pour la première fois l'institution du perchoir de cette enceinte historique.

M. le Président prononce son discours d'ouverture dont l'intégralité figure en annexe au présent procès-verbal, et souligne notamment que le budget supplémentaire proposé, d'une part, donne aux élus départementaux les moyens des ambitions exprimées dans l'intérêt des habitants du département, ambitions dont il rappelle le cadre, d'autre part, met en exergue la bonne gestion de la collectivité au cours des dernières années grâce à laquelle, après plusieurs mois de crise sanitaire, économique et sociale, la relance est rendue possible.

M. BEUVAIN estime que le projet de budget supplémentaire qui va être examiné est à l'image des six exercices budgétaires précédents, rappelle les conséquences que la politique départementale de réduction de la dépense publique et d'austérité ont eu notamment dans le domaine de la solidarité, cœur de métier de la collectivité, en direction des collèges ou en matière de ressources humaines, austérité non compensée par le timide plan de relance Covid de 50 millions d'euros. Il exprime alors ses réticences à le valider en l'état et invite M. le Président à oser et « réussir sans tarder ».

(L'intégralité de l'intervention du groupe Gauche Démocrate Républicaine figure en annexe au présent procès-verbal).

M. TONOLLI remarque l'insolente santé des finances départementales, en déduit un manque d'ambition dans les mesures de soutien pendant la crise sanitaire et considère que les réserves constatées au budget doivent permettre la définition d'une politique sociale ambitieuse notamment en augmentant les salaires dans tous les domaines de compétences du Département.

(L'intégralité de l'intervention du groupe Avenir Solidaire et Durable figure en annexe au présent procès-verbal).

M. FAUVET souligne l'inquiétude qui plane au sein de l'assemblée départementale face aux réserves financières croissantes du Département et considère que le plan de relance

voté, qui aurait du s'appuyer sur ces dernières, a été notoirement insuffisant. Il sollicite, à cet égard, l'établissement d'un bilan détaillé afin de mesurer son réel impact dans les mois qui viennent. Puis, il exprime son inquiétude face à la bonne santé financière du Département de la Somme alors que tel n'est pas le cas au niveau national. Il considère que ces résultats positifs ont été partiellement obtenus par la suppression de moyens humains dans les services alors que des renforts de personnel auraient pu être prévus au présent budget supplémentaire. M. FAUVET invite les élus à prendre des initiatives supplémentaires afin de venir en aide aux Samariens touchés par la crise du covid, dont le pouvoir d'achat est en baisse et dont certains ne sollicitent pas les aides auxquelles ils peuvent prétendre en raison notamment de la complexité des procédures, aggravée par la dématérialisation.

M. FAUVET reconnaît un certain volontarisme du Président dans les politiques visant à accompagner les personnes en situation de handicap mais estime que l'abandon de la loi grand âge va rendre le futur difficile. Il évoque ensuite le vœu relatif à la revalorisation des aides à domicile déposé initialement par son groupe lors de la présente session, lequel, après quelques modifications mineures, a vocation à être adopté par l'ensemble des élus de l'assemblée départementale.

M. FAUVET exprime également son inquiétude envers les jeunes en précarité alimentaire, financière ou en matière de logement et évoque les expérimentations mises en place dans certains départements afin d'accorder de nouveaux droits sociaux aux jeunes alors que le Département de la Somme n'apporte pas de réponse en ce domaine.

Par ailleurs, M. FAUVET appelle l'attention du Président sur les violences urbaines quotidiennes commises par certains jeunes dans de nombreux quartiers d'Amiens et interroge sur les réponses qui doivent être apportées par le Département en matière de prévention et de lutte contre la délinquance. En matière d'insertion, il souligne les propositions qui ont été faites précédemment et qui le seront à nouveau. Dans le domaine de l'aménagement numérique du territoire, il considère que le Département a accumulé des retards et préconise des moyens supplémentaires pour le déploiement et le raccordement à la fibre optique. Il évoque, par ailleurs, l'état inquiétant des collèges du département et souligne le manque d'ambition en matière de transition écologique. Puis, abordant le sujet de l'aménagement de la côte picarde, il considère qu'il faudrait équilibrer les financements avec les autres équipements touristiques et les autres territoires de la Somme.

Enfin, M. FAUVET souligne l'absence de sincérité et déplore dans le budget supplémentaire examiné, l'absence de traduction en actes des déclarations du Président.

Mme DEVAUX remercie, au nom du groupe Unis pour la Somme, les services départementaux et salue leur engagement. Elle rappelle que malgré les difficultés auxquelles

les Samariens ont été confrontés en raison de la crise sanitaire, le Conseil départemental a su répondre à leurs attentes et besoins, grâce à la gestion rigoureuse portée par la majorité durant la précédente mandature. Mme DEVAUX souligne que le budget supplémentaire permettra de déployer les dispositifs définis dans tous les domaines de compétences du Département et rappelle que l'ambition de chaque élu de la majorité est tournée vers l'amélioration du quotidien des Samariennes et Samariens.

(L'intégralité de l'intervention du groupe Unis pour la Somme figure en annexe au présent procès-verbal)

M. le Président souhaitant apporter quelques précisions à la suite des interventions précédentes, remarque tout d'abord de la part des élus de l'opposition, une lecture partielle voire partiale des documents budgétaires communiqués dans le cadre de la session, ainsi qu'une description des situations trop souvent étayées d'éléments du passé. A cet égard, il invite les élus de l'opposition à relire les conclusions sévères de la chambre régionale des comptes relatives à la gestion héritée en 2015 et qui a contraint la majorité de la précédente mandature à réduire les dépenses afin de ne pas précipiter la collectivité vers la cessation de paiement, conclusions qui contrastaient avec celles très positives relatives à la gestion de la majorité entre 2015 et 2020.

M. le Président précise à M. BEUVAIN que les 2,9 millions d'euros évoqués au rapport n° 21.1.38, en page 66, ne sont pas intégralement destinés aux renforts sanitaires dans les collèges pour lesquels 600 000 € sont prévus, mais s'expliquent également par la création lors de sessions précédentes de quinze postes supplémentaires de travailleurs sociaux en accompagnement global, six postes pour l'aide sociale à l'enfance, cent postes destinés aux services civiques. Sur ce dernier point, M. le Président appelle l'attention des élus sur le fait, qu'à ce jour, seulement vingt pour cent des emplois civiques sont pourvus et les invite à lui transmettre les propositions qui pourraient leur parvenir sur le terrain. Il précise également qu'il est proposé d'augmenter de 2,6 millions d'euros le budget relatif à la rémunération des assistants familiaux en raison de 30 recrutements supplémentaires dans l'année.

Revenant sur la réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF) des collèges, M. le Président rappelle qu'elle est le résultat d'un groupe de travail qui avait associé l'ensemble des élus de la 5ème commission, des principaux de collèges et l'éducation nationale. Il estime qu'elle a permis d'une part, d'atténuer les disparités antérieurement constatées, d'autre part, d'en simplifier l'application en réduisant le nombre de critères d'éligibilité de vingt-deux à six. Enfin, il souligne qu'il demeure à l'écoute d'un éventuel souhait de modification des règles de la DGF.

Face aux critiques exprimées à l'encontre du budget supplémentaire par les membres de l'opposition au cours de leurs interventions, M. le Président s'étonne de l'absence

d'amendement pour en modifier la portée, et se dit attentif aux propositions qui lui seront faites et qui pourront être exprimées lors de la réunion prévue le 19 octobre.

S'agissant des personnes qui ne bénéficient pas des dispositifs d'aide, M. le Président évoque le bus pour l'emploi qui sillonne le département; parmi les personnes qui s'y présentent, seules 10% d'entre elles sont des bénéficiaires du RSA, les autres personnes étant en quête de renseignement sur les dispositifs existants, ce qui favorise leur accès aux droits.

En réponse aux critiques formulées par l'opposition à l'encontre du dispositif existant pour le salage des routes, M. le Président exprime sa surprise au regard des retours satisfaisants des organisations syndicales elles-mêmes.

Quant aux remarques faites au sujet du soutien financier prévu au budget supplémentaire en direction du Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral Picard, M. le Président rappelle que ce soutien a notamment vocation à maintenir des dizaines d'emplois en son sein et précise que le Département apporte le même soutien à l'Historial de Péronne ou Samara.

M. le Président rappelle que les auxiliaires de vie sont des personnels employés par les services d'aide à domicile et non par le Département et que les augmentations qui sont versées par le Département aux associations pourraient avoir pour effet de permettre une meilleure indemnisation kilométrique. Il ajoute que les augmentations dont il est question vont représenter pour les personnels considérés un gain salarial compris entre 400 et 2700€ par an en fonction de l'ancienneté des uns et des autres et souligne qu'il s'agit pour le Département d'un engagement d'un million d'euros pour 2021, engagement qui progressera en 2022 avec l'application de cette mesure en année pleine.

Abordant le sujet des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) qui lient le Département aux services d'aide à domicile, M. le Président considère qu'il serait possible de les rendre plus attractifs notamment par une définition plus claire des obligations des structures à l'égard de leurs personnels, et affirme sa volonté d'ouverture face aux propositions qui seront faites en matière de politiques sociales, qui seront examinées avec Mme RAGUENEAU et MM. BOUCHY et JARDE.

Enfin, revenant sur la critique exprimée par l'opposition jugeant insuffisants les investissements au bénéfice des collèges, M. le Président rappelle les investissements réalisés dans les collèges pour lesquels les retours positifs des principaux de collèges sont nombreux, souligne les multiples contraintes encadrant la création d'un établissement neuf et affirme sa volonté de porter à cent millions d'euros par an le budget consacré aux investissements, ce qui n'a jamais été fait jusqu'à présent, et dont une part sera consacrée aux collèges. Il invite,

enfin, les élus de l'opposition à reprendre la lecture du rapport de la Chambre régionale des comptes, rendu sous la présidence de M. MANABLE et qui constatait alors le déficit d'investissement dans ces derniers.

En sa qualité de secrétaire de séance, Mme DEVAUX indique le dépôt d'un vœu relatif à la revalorisation des aides à domicile et d'un amendement. S'agissant de ce dernier, elle précise qu'il est déposé par le Président et amende le rapport 21.1.38, pilotage et moyens, complété par la création de 5 postes d'apprentis et d'un poste de collaborateur pour le groupe la Somme en commun.

Puis, Mme DEVAUX annonce que les différentes commissions se réuniront à partir de 14 heures.

M. le Président informe les membres de l'assemblée du dépôt sur table de plusieurs documents: il en va ainsi du vœu déposé par le groupe « Somme en commun » dans une version modifiée qui sera présenté au nom de tous les élus départementaux; il rappelle la tenue d'une réunion le mardi 19 octobre 2021 à 18 heures 30 destinée à la rédaction d'une motion sur le sujet du fonctionnement des Conseils départementaux qui sera transmise à l'Association des départements de France. Il énumère les autres documents déposés tels que le nouveau règlement intérieur de l'assemblée, une invitation au concert de Gautier CAPUCON et Jérôme DUCROS, lequel sera suivi d'une soirée VIP à Saint-Riquier le 24 octobre, un ruban rose offert par la ligue contre le cancer dans le cadre de la campagne « Octobre rose ». Il les invite à découvrir également le livre de l'exposition « Instants partagés » réalisée à l'initiative du Département avec le concours de la MDPH. A cet égard, il suggère qu'elle puisse demeurer accessible lors de la venue à Amiens de Mme Sophie CLUZEL, secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, le 25 octobre prochain.

Puis, il mentionne le book de présentation des sportifs et athlètes du Club 24 et évoque, sur ce point, le déplacement qui a eu lieu le mercredi 13 octobre dernier à Lille en compagnie du Président Alain GEST, M. Guillaume DUFLOT, Mme Margaux DELETRE, où les équipements sportifs de la Somme ont été mis en avant afin d'inviter les équipes sportives à venir s'entraîner, en particulier à Amiens et Abbeville, en 2023 et 2024. Enfin, M. le Président présente la brochure « Terre de Jeux 2024 », remercie les services de la communication et le cabinet qui l'ont réalisée et souligne la nécessité de mettre prochainement en valeur, aux côtés des collectivités, tous les atouts de la Somme en matière de tourisme à développer autour des Jeux et dans le domaine de l'accueil des équipes sportives qui seront en quête de sites d'entraînements.

Enfin, M. le Président invite les membres de l'assemblée à se rendre au 35 rue Lamarck afin d'y partager un déjeuner, propose la réunion de l'ensemble des commissions à 14 heures.et lève la séance.

(La séance est levée à 11 heures 41).

LE PRESIDENT,

LA SECRETAIRE,

M. Stephane HAUSSOULIER

Mme Valérie DEVAUX

Session du 18 octobre 2021

Discours du Président

Monsieur le Sénateur,

Mesdames, Messieurs les Vice-présidents,

Mesdames, Messieurs les conseillers départementaux,

Chers collègues,

Si je suis toujours heureux de vous retrouver dans cet hémicycle auquel nous commençons à nous habituer, je serais encore plus heureux si nous pouvions nous retrouver dans <u>notre</u> hémicycle départemental pour aborder nos débats départementaux.

J'ai ainsi demandé à ce que soit étudié, dans les meilleurs délais, les conditions de notre retour salle Max Lejeune, cette enceinte qui fait partie de l'histoire de notre institution.

J'y suis personnellement attaché, pour des raisons éminemment symboliques mais aussi affectives, et je sais que vous êtes nombreux à partager mon sentiment et mon impatience.

Le poids de l'histoire nécessite cependant quelques évolutions pour nous offrir des conditions de travail optimales et nous assurer un retour dans les meilleures conditions possibles.

"Le temps est long du projet à la chose" disait Molière... j'espère que le temps des études sera le plus court possible! Je ne manquerai pas de vous en tenir informés.

Dans l'attente, je suis convaincu que c'est avec beaucoup de plaisir que nous allons passer la semaine ensemble, ici, pour débattre du Budget Supplémentaire 2021 de notre collectivité et confronter nos points de vue dans un état d'esprit, je l'espère, toujours constructif.

~~~

Comme je n'ai de cesse de le répéter depuis l'installation de cette nouvelle assemblée en juillet dernier, j'ai à coeur de faire vivre le débat démocratique entre les différentes sensibilités qui la composent.

Les problématiques de nos territoires n'ont pas d'étiquette politique mes chers collègues.

Les attentes de nos concitoyens, les situations auxquelles ils sont confrontés au quotidien, les difficultés que rencontrent certains d'entre eux, n'ont pas de parti.

Les projets que portent les acteurs de nos cantons, les investissements que nous soutenons dans nos communes, ou encore les initiatives que nous pouvons accompagner, n'épousent aucune philosophie partisane.

Toutes et tous ici présents, nous sommes avant tout animés par une volonté d'agir pour nos territoires. C'est cette ambition qui doit guider notre façon de travailler durant les sept années qui se présentent devant nous.

Dans cet état d'esprit, j'ai tenu à ce que tous les groupes au sein desquels vous siégez puissent participer activement à l'élaboration du projet du mandat dans lequel nous nous engageons.

Dans l'intérêt des habitants de notre département, je forme le voeu que cette démarche soit porteuse de dispositifs innovants et fasse exemple pour nos collègues des autres conseils départementaux.

## Le Budget supplémentaire que nous présentons, nous donne les moyens de cette ambition.

Il démontre une nouvelle fois que la bonne gestion de notre collectivité ces dernières années, nous permet aujourd'hui de faire du Département de la Somme un acteur de la relance après plusieurs mois d'une crise sanitaire, économique, mais aussi sociale, sans précédent.

## 107,7 millions d'euros, tel est le résultat que nous avons pu dégager de l'exercice 2020.

Grâce à celui-ci, nous pouvons :

- stabiliser notre endettement, en réduisant de 45,6 millions d'euros l'emprunt que nous avions programmé au Budget Primitif 2021

- ajuster nos dépenses de fonctionnement pour permettre à nos agents d'assurer leurs missions de service public dans les meilleures conditions possibles.
- et enfin investir dans l'avenir mais aussi dans le quotidien des Samariens.

Il est en effet primordial à mes yeux que le Conseil départemental de la Somme soit, avec les communes, la collectivité de proximité qui agit par des mesures concrètes, des mesures utiles au plus grand nombre.

Malmenés il y a encore peu de temps, la terrible crise qui nous a frappés de plein fouet durant l'année écoulée a fait la démonstration du rôle essentiel des départements dans la gestion des situations d'urgence.

Mes chers collègues, le Conseil départemental est bien la collectivité indispensable, celle dont l'ADN est d'être toujours plus proche, toujours plus présente dans le quotidien de nos concitoyens.

Nous devons, collectivement, en faire la démonstration à celles et ceux qui en doutent encore.

Ce sera d'ailleurs l'un des enjeux de la motion dont nous débattrons demain soir pour alimenter les assises de l'Assemblée des Départements de France.

Ensemble, nous devons porter cette ambition et permettez-moi d'en tracer le cadre qui a vocation à être développé et élargit durant nos travaux.

#### ~~~

# - L'humain constitue en premier lieu le coeur des missions du Département et je m'en réjouis !

Oui, le handicap est une de nos missions essentielles. Je tiens à la placer au rang de grande cause départementale par un plan global pour l'inclusion des personnes handicapées.

En partenariat avec l'Etat, nous nous engageons ainsi dans la mise en place de l'Aide à la Vie Partagée qui permettra de favoriser l'habitat inclusif.

Le Département y consacrera près de 2,2 millions d'euros. Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle ce sont 15 projets et 105 bénéficiaires qui sont ici concernés.

La Somme fait clairement partie des départements de France les plus engagés sur la question du handicap mes chers collègues.

La Secrétaire d'Etat chargée du handicap nous propose donc de figurer parmi les trois Départements français "pilotes", avec le Finistère et la Haute-Savoie, pour expérimenter des dispositifs nouveaux. Dans un cadre dérogatoire, nous serons ainsi amenés à lui proposer des solutions de prise en charge innovantes.

Ce partenariat privilégié se traduit par un travail en lien direct avec les services du Ministère.

Sophie Cluzel sera notamment présente ce lundi 25 octobre dans nos locaux pour la réunion du 2ème comité de gouvernance stratégique de la feuille de route MDPH 2022 à laquelle je représenterai l'ADF. L'occasion nous sera ainsi offert d'inaugurer notre Site Simone Veil, événement auquel vous serez bien entendu convié.

Oui, l'augmentation des salaires des auxiliaires de vie est une ambition que nous portons. Elle se concrétise par le versement d'un million d'euros inscrit au BP 2021 au bénéfice des aides à domicile.

Nous n'avons malheureusement pas tous les leviers pour agir autant que nous le souhaiterions, mais soyez convaincus que nous sommes pleinement engagés. Nous alertons d'ailleurs régulièrement le gouvernement sur ce sujet.

Oui, mes chers collègues, nous sommes fiers de mettre les moyens nécessaires au retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA, en basant notre action sur le principe des droits et des devoirs. L'opération "Réussir Sans Attendre" que nous organisions la semaine dernière visait ainsi un objectif clair : ne laisser personne sans activité. Chacun doit se voir proposer une formation, une action d'insertion ou un emploi.

# Et enfin, oui, notre collectivité doit montrer l'exemple en donnant sa chance à chacun et notamment aux plus jeunes.

J'ai ainsi demandé à ce que le nombre d'apprentis évoluant dans nos services soit multiplié par quatre dès 2022. Je tiens à ce que, parmi eux, les jeunes en situation de handicap puissent trouver toute leur place et que nos enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance, que la vie n'a pas épargné, puissent venir se former et apprendre auprès de nos agents.

- Etre utile pour nos territoires et les habitants de nos communes, c'est également investir massivement, accompagner des initiatives, mais aussi s'engager dans des investissements majeurs.

Le Conseil départemental de la Somme doit pouvoir répondre présent pour améliorer concrètement le quotidien de nos concitoyens, tout comme il doit être un acteur majeur des grands projets structurants qui dessineront la Somme de demain.

Il en va ainsi de notre **plan vélo** pour lequel nous renforçons le budget de 800.000€. Une mesure qui présente un triple intérêt : **social**, en soutenant le pouvoir d'achat des foyers samariens, **écologique**, en soutenant les circulations douces, mais aussi **économique**, en créant de l'activité pour nos commerces locaux.

Il en va de même des aides directes aux communes que nous avons mises en place, en complément du travail mené avec les Communautés de communes et d'agglomération.

Elles sont de formidables outils pour agir au plus près des besoins des Samariennes et des Samariens.

Le succès qu'elles rencontrent sont la preuve de leur pertinence et illustre parfaitement notre volonté de renforcer la place du Département comme collectivité de proximité.

Je suis ainsi fier que nous puissions, aujourd'hui, inscrire 3,5 millions d'euros d'autorisations de programme supplémentaires pour soutenir toujours plus le déploiement de la vidéo-protection dans notre département et la modernisation de l'éclairage public des rues de nos villes et villages.

Nous avions identifié précisément les besoins de nos territoires, nous y avons répondu et nous continuerons à y répondre.

C'est également le sens du plan de sécurisation des traversées de nos villes et villages que nous devons bâtir pour les prochains mois et les prochaines années.

Voila la ligne que je souhaite que nous tracions ensemble, celle des investissements tournés vers des résultats tangibles, visibles et utiles à nos concitoyens.

# Au-delà, nous devons être au rendez-vous des infrastructures qui marqueront à jamais l'avenir de notre département.

Le Canal Seine-Nord Europe, dont un point d'étape nous sera présenté mercredi par Jérôme Dézobry, Président du directoire de la Société de Projet, en est un parfait exemple.

~~~

Mes chers collègues,

en notre nom à tous, j'ai à coeur de saluer le travail mené par les agents qui oeuvrent dans les directions de nos services en lien avec nos vice-présidentes et vice-présidents.

Si nous, élus, sommes porteurs d'une ambition, si nous fixons un cap pour honorer la confiance placée en nous par les électeurs, c'est bien à eux que revient la belle mission de mettre en musique la partition que nous écrivons.

Le Budget supplémentaire que nous présentons aujourd'hui est un très bel outil de transition entre la période difficile que nous venons de vivre et qui, je l'espère, sera bientôt totalement derrière nous, et l'ambition que nous devrons défendre en 2022, dans notre budget primitif, mais aussi dans les années à venir.

Alfred Manessier, peintre qui aura marqué notre département et notre région, a écrit en juin 1950 : "le peintre ne peut rebâtir l'homme à lui seul, il ne peut qu'apporter son matériau propre à la grande reconstruction".

Tous ensemble, mes chers collègues, apportons nos matériaux, apportons notre bonne volonté, notre envie et notre passion pour ce beau département qui est le notre pour écrire la nouvelle page attendue par nos concitoyens!

Je vous remercie,

Conseil Départemental de la Somme Session du Budget Supplémentaire

Lundi 18 octobre 2021

Intervention du groupe Gauche Démocrate Républicaine

Monsieur le Président, Cher-e-s collègues,

Nous voici réunis pour examiner le dernier budget supplémentaire clôturant un cycle de 6 BP produits par la majorité départementale élue en 2015.

Un cycle de 6 exercices budgétaires marqué par une austérité qui aura plombé et asséché toutes les actions du département et raboté toutes les lignes budgétaires, sans exception.

En fait un budget supplémentaire, c'est un peu comme le rab à la cantine, sauf qu'il n'y en aura pas pour tout le monde.

Et dans notre collectivité, nous avons été habitué à ce qu'il y en ai pour personne.

« C'est l'heure du bilan et de rendre des comptes » disait à ce sujet le Président du groupe communiste J.C Renaux le 11 janvier dernier à l'entame de l'examen du 6ème budget primitif que nous allons refermé cette semaine.

Acte d'ajustement des prévisions du budget mais aussi pour faire face à l'évolution notamment des dépenses sociales, le budget supplémentaire 2021 nous inspire un premier constat.

Avec une modification du budget général qui connaît un ajustement modificatif de 4,6 % en investissement et 4,4 % en fonctionnement, nous pourrions juger et apprécier le sérieux votre planification budgétaire 2021 et de la maîtrise de son exécution.

Malheureusement, le sérieux de votre maîtrise budgétaire est uniquement marqué par un effet continu de la rigueur et l'empêtrement à sortir des derniers diktats du document « Refondation » dont nous espérons que la page se refermera.

Des diktats qui ont guidé 6 années de réduction de la voilure, annulation ou ajournement d'actions, renforcement des critères excluant des bénéficiaires de la solidarité départementale, baisse de crédits, pause, désengagement, réorientation, suppression etc...

Notre groupe, prédisant même lors du second acte budgétaire en 2017, qu'à force de raboter les dépenses de solidarités et les actions en direction des Samariens les plus fragiles qu'il n'y aurait bientôt plus rien à commenter dans les budgets à venir.

Constatant cette idée fixe de réduction de la dépense publique, la démonstration était faite pour celles et ceux qui en doutaient encore que la majorité départementale et son action était soluble dans les politiques gouvernementales.

Car les vielles recettes cherchant à limiter l'engagement public au risque d'aggraver les injustices, les inégalités, les fragilités, étaient les mêmes recettes que celles préconisées et appliquées par le nouveau monde du Président Macron.

Des vielles recettes pour toujours plus consolider le taux d'épargne, augmenter les capacités de désendettement et confectionner un gargantuesque matelas en cash de plus de 132 millions .

Des vielles recettes qui sont autant d'excès de prudence pour lesquelles la majorité aura refoulé la réponse à l'urgence sociale attendue par les Samariens jusqu'à l'explosion de la crise sanitaire, sociale et économique que personne n'avait envisagé.

Certes vous aurez ces deux dernières années budgétaires abondé un plan de relance Covid de 50 millions d'euros, dont nous avons mis en évidence l'opportunité électorale lors des débats.

Un timide plan de relance au regard du cash de 132 millions cagnotté et sur 135 millions de réduction budgétaire opéré sur le dos des Samariens ces 6 dernières années.

Car en comparant vos 6 BP sur le dernier budget de gauche en 2015 nous rappellerons

- -la suppression du financement des CIO
- -la fermeture de 23 centres médicaux
- -la fermeture de 17 centres d'exploitation routiers,
- -la suppression de l'aide à la cantine scolaire 750 000 euros -la suppression du double jeu de manuel scolaires
- -la baisse des crédits pour la lecture d'1,5 millions
- -la baisse des crédits pour la culture de 8 millions
- -la baisse des crédits pour le sport de 6 millions
- -la baisse des crédits pour la famille-enfance de 10 millions
- -la baise des crédits pour le logement de 8 millions
- -la baisse des crédits pour le FSL de 6 millions
- -la baisse des crédits pour l'environnement de 4 millions
- -la baisse des crédits pour l'insertion de 5 millions
- -la baisse de crédits pour les seniors de 8 millions
- -la baisse des crédits pour le handicap de 5 millions
- -la baisse des crédits réussite éducative de 4 millions,
- -la baisse des crédits éducation à la santé de 1,5 millions
- -l'annulation des crédits pour les crèches de 4,5 millions
- -la baisse des crédits pour la lutter contre les précarités

Voilà le détail des 135 millions a minima qui ont été retirés des budgets de votre majorité sans oublier les 25 millions cumulés de baisse des crédits pour l'emploi sur tous vos exercices budgétaires primitifs comparés au dernier budget primitif de gauche en 2015!

Aussi l'inscription nouvelle au BS de 3,7 millions pour la rémunération des personnels ne comble pas le déficit cumulé sur toute la mandature.

Surtout lorsque nous savons que sur ces 3,7 millions ce sont 2,9 millions qui sont fléchés vers les renforts COVID des établissements scolaires et qu'ils ne seront pas pérennisés.

En fait cela indique que nous ne retrouverons pas à l'issu des missions de ces personnels le taux d'inscription budgétaire sur la masse salariale, hors aménagement de poste et d'environnement de travail ou encore action sociale d'avant 2016.

La pirouette qui donne un semblant de reprise budgétaire sur ce poste n'est qu'une pirouette occasionnelle, temporaire.

Les nouvelles inscriptions budgétaires pour la protection de l'enfance, les frais d'hébergements dans les EPHAD, dans les établissements d'accueil pour les personnes handicapées, pour le fonctionnement des collèges ne répondent pas à réajuster les crédits annulés lors des 6 dernières années mais seulement à donner le semblant d'une collectivité attentive.

Mais le compte n'y est pas.

Encore une pirouette occasionnelle et temporaire.

Car le projet de Budget Supplémentaire tombe dans les mêmes travers que tous vos exercices comptables précédents.

Le premier consiste à donner le sentiment de répondre à certaines attentes exprimées et portées par votre opposition mais de façon très partielle.

Car au fond, vous soldez le dernier soubresaut du cadre de « Refondation » en utilisant les mêmes recettes.

Et nous avions raison de dénoncer le tour de passe passe consistant à sous-estimer les recettes au-delà de la prudence admise en surestimant l'impact de la crise sanitaire tout en chargeant les dépenses qui ne seront pas réalisées à la seule fin de dégager de l'excédent de fonctionnement.

Les bonnes nouvelles des recettes en augmentation des droits de mutations, du fond de péréquation et de la fraction de TVA valide les interrogations que nous posions sur la sincérité de vos exercices primitifs et l'obsession de minorer les recettes.

Et une nouvelle fois nous constatons un excédent net de 123 millions qui participent au cagnottage compulsif que nous ne cessons de déplorer et qui fait grincer des dents votre prédécesseur.

Et de vous rappeler l'appréciation de notre groupe formulée le 11 janvier dernier lors des débats sur la construction budgétaire du dernier exercice de la mandature :

« Votre budget primitif est un budget de fin de mandat qui à la particularité d'exprimer la contradiction de « faire avec » l'héritage d'une gestion trop rigoureuse.

Une gestion trop rigoureuse qui produit des indicateurs de gestion d'une collectivité trop riche qui veut le cacher ou à tout le moins le minimiser car il n'est pas dans la vocation d'une collectivité dont le cœur de métier est l'action sociale de « cagnotter » à l'excès.

Et d'autre d'autre part le sentiment que la nouvelle présidence souhaite réinterroger certaines politiques mais ne peut pas déjuger l'action de sa propre majorité de ces dernières années ».

L'enjeu paraît complexe et les paradoxes évidents pour les élus de votre majorité qui ont été habitués à valider une orientation économique d'un département vivant pauvrement pour mourir riche.

Comment appréhender également dans votre projet de BS une nouvelle inscription de 44 millions de dépenses imprévues en fonctionnement et de 10 millions en investissement si ce n'est pour participer à améliorer artificiellement le résultat net par un excédent que validera votre compte administratif 2021.

Voilà qui très énigmatique!

Car Monsieur le Président, ce qui se comprend bien s'énonce bien.

Ce n'est pas ici le cas.

Monsieur le Président, vous êtes aujourd'hui de plein droit dans l'exercice de votre fonction, car vous avez engagé électoralement votre majorité dans une nouvelle orientation politique que vous voudriez plus à l'écoute des besoins et de la proximité.

Vous l'aviez annoncé préalablement en novembre 2020 sur France Bleu Picardie je cite :

« il faut que les plus vulnérables soient particulièrement pris en compte... il ne faut pas laisser sur le bord du chemin un certain nombre de personnes qui pourraient être en difficulté donc vraiment moi ma vraie volonté c'est de faire en sorte qu'on puisse sans tabou regarder toutes les solutions quitte à revenir sur les décisions prises par la majorité auparavant ».

Dans une coure d'école nous vous répondrions chiche, même pas cap!

La réalité de ce BS apporte une réponse timide et éloignée des premières promesses même si un frémissement parcours quelques lignes budgétaires.

Ce qui encore une fois aurait pu être du rab, risque de se solder par un petit quatreheures.

Hormis les 25 millions de crédits de paiements qui vont logiquement venir abonder des politiques essentielles qui font le cœur de métier de la collectivité en matière de solidarité, le compte n'y est pas.

Pour ne prendre que quelques exemples, la baisse des crédits du FSL alors que nos permanences sont fréquentées par des Samariens en extrême précarité.

Une trop faible prise en compte de l'état de nos collèges qui nécessiteraient un vaste plan de réhabilitation et reconstruction autour d'un plan pluriannuel .

Toujours à propos des collèges, nous restons dubitatifs sur le mode de calcul de dotation des collèges et le rattrapage qui ne gomme pas les fortes disparités entre les établissements ou encore le mécanisme contesté consistant à fiancer les budget général des collèges par le reversement du service restauration , c'est à dire utiliser l'argent des familles pour financer le fonctionnement des collèges...

Ainsi comme il a été dit plusieurs fois le mode de calcul de rattrapage et l'effet loupe accentue les disparités entre établissements avec pour exemple +4,86 % au collège d'étouvie en REP+ lorsque le collège Sagebien connaît une envolée de +31,41 % et je le redis ce n'est qu'un exemple.

Mais aussi beaucoup d'interrogations dans la gestion des ressources humaines qui n'emprunte pas l'ambition de réarmer notre service public d'une présence humaine sur les territoires désertés par la collectivité après la saignée de l'emploi ces 6 dernières années.

Nous manquons de travailleurs médico sociaux et éducatifs sur les territoires et la charge de travail s'accumule sur nos agents, nos équipes des exploitations routières sont fragilisées ne serait que pour un seul exemple, les sorties d'unités pour le salage des routes réalisé par un seul agent posant la question des conditions de sécurité etc.

C'est la raison pour laquelle nous vous parlons toujours d'avoir des services publics de proximité et d'aide à la personne qui ne se réduisent pas et qui répondent toujours présents dans les villes comme à la campagne.

Il y a besoin de services publics réhabilités, de qualités, modernisés, développés dans le Département et non leur raréfaction.

Monsieur le Président, nous vous invitons à faire le choix de l'audace car les besoins humains sont immenses et il y a encore loin de la coupe aux lèvres.

Il pourrait sembler que vous renonceriez à la thérapie de choc à l'encontre de notre Département , de ses populations et ses territoires.

Mais comme en amour il nous faut des preuves, des gestes, des actes et pas seulement des mots ou une déclaration.

Vous comprendrez que pour le moment nous ne partagions pas l'idée de valider votre budget de BS sauf si celui ci devait être amené à évoluer dans des proportions importantes.

Mais l'acte fondateur qui portera votre empreinte sera le prochain DOB et BP pour lesquels nous ne manquerons d'ambition pour vous aider à combler les retards et engager notre département et ses habitants autour des projets de mieux vivre pour tous.

Je vous remercie.

Session du budget supplémentaire 2021 18 octobre 2021

Intervention du groupe Avenir solidaire et durable

Monsieur le Président, Chers collègues,

Nous avons pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de ce budget supplémentaire, qui est le dernier hérité de la précédente mandature et dont les ajustements proposés et pris depuis le début de l'année ne modifient pas en profondeur les équilibres.

Étant élu d'une commune et surtout d'une intercommunalité en situation financière particulièrement critique, je ne peux qu'être admiratif devant la bonne santé du département. Alors que nous sortons d'une crise sanitaire sans précédent, nos finances devraient refléter cette année d'un effort budgétaire considérable afin d'être à la hauteur de la situation et de prévenir la crise économique et sociale pouvant résulter de la crise sanitaire.

Nouvellement élus au sein de cette instance, nous n'avons pas participé aux discussions concernant le plan de relance départemental. Mais l'insolente santé de nos finances m'impose un constat : vous avez manqué d'ambition dans vos mesures de soutien. Alors que la situation imposait un grand plan d'investissement dans la rénovation et la modernisation de nos bâtiments et infrastructures, nombre de travaux votés n'ont pas été réalisés.

D'un point de vue social, les difficultés rencontrées par nos concitoyens n'ont pas de parti. Bien que nous puissions remarquer une augmentation globale des dépenses sociales, notre collectivité reste bien frileuse. La période que nous vivons est propice à élaborer de nouvelles avancées sociales. Si nous ne sommes pas au rendez-vous, alors que certains profiteurs de guerre engrangent les bénéfices par milliards, une majorité de nos concitoyens risque de tomber dans la précarité, voire la pauvreté.

Dans un département rural comme le notre, les maigres augmentations de salaire ou primes COVID obtenus par certains salariés ne pèsent pas lourd face à l'augmentation des prix des carburants et de l'énergie.

1,52€ le litre de gazole à Carrefour Amiens Nord, Auchan Corbie ou Intermarché Ailly sur Noye. 1,60€ le litre de sans plomb au Leclerc Pont-Rémy, 1,72€ à Total Albert. Chaque plein d'essence frise désormais avec les 100€. En tant qu'élus au Conseil Départemental, notre indemnité kilométrique est de 0,51€/km. Pour les auxiliaires de vie sociale, la convention collective fixe l'indemnité kilométrique à 0,35€/km. A raison d'un plein par semaine, juste pour exercer leur métier, bientôt elles travailleront à perte!

Avec les augmentations successives des prix du gaz, du fioul et de l'électricité, 8 français sur 10 se disent préoccupés par leurs dépenses d'énergie. Plus grave encore, 1 français sur 4 rencontre des difficultés à payer ses factures d'énergie et 1 français sur 5 déclare souffrir du froid. Cette situation est pire encore chez les jeunes, qui sont 50 % à avoir du mal à payer leurs factures énergétiques. J'en ai fait personnellement l'expérience grâce à un

simulateur sur internet. Pour une consommation identique d'électricité, ma facture annuelle a augmenté de 1000€ en 10 ans, soit une hausse moyenne de 10€ tous les mois!

Quelles ont été les réponses du département quand on voyait des colonnes d'étudiants défiler au Secours Populaire pendant la crise sanitaire? Où est le département aujourd'hui quand il s'agit de permettre aux auxiliaires de vie sociale de mettre assez d'essence dans leur voiture pour aller travailler?

Nous avons pourtant la capacité d'agir, en investissant considérablement dans le secteur de l'aide à domicile par exemple. Ce secteur est extrêmement mal rémunéré, avec des salaires bien souvent inférieurs à 1000€ mensuels et particulièrement dangereux puisqu'il compte davantage d'accidents de travail que le secteur du BTP. Il est donc difficile de s'étonner qu'il soit peu attractif et que des centaines de postes dans le département restent non pourvus. Pourtant, les auxiliaires de vie sociale exercent un métier particulièrement indispensable dans notre société et il est de notre ressort que d'améliorer leurs conditions de travail et de rémunération.

Je me félicite que dans votre discours introductif vous en ayez parlé et que vous vouliez en faire une priorité de votre mandature. Dans tous les secteurs où nous sommes compétents, nous devons mener une politique d'augmentation des salaires. Si nous ne le faisons pas, des pans entiers de notre société vont être mis à mal et la crise sociale nous pendra au nez.

Sollicitons également nos partenaires, notamment la région qui elle aussi est en capacité d'agir. Je pense notamment aux salariés de la société de transports Transdev / CAP qui assure le ramassage scolaire de milliers d'écoliers, collégiens et lycéens dans le département. Les conducteurs de cars sont en grève depuis deux semaines pour demander des augmentations de salaire. Alors qu'ils ont la responsabilité de transporter nos enfants, avec des amplitudes horaires pouvant aller jusqu'à 14 heures, ils sont payés 11,57€ de l'heure en début de carrière et seulement 12,96€ au bout de 30 ans. Juste au dessus du SMIC horaire. Les conducteurs qui ne travaillent que sur les lignes scolaires ne sont d'ailleurs pas rémunérés pendant les vacances et doivent bien souvent cumuler avec d'autres boulots. Alors j'en appelle aux conseillers régionaux qui sont ici aujourd'hui, trouvez des solutions.

Comment pouvons-nous accepter que les petites mains du quotidien, celles qui conduisent nos enfants ou qui prennent soin de nos parents, invisibles mais tellement indispensables au bon fonctionnement de notre société, soient aujourd'hui si mal rémunérés? Ce sont ces femmes et ces hommes qui ne sont plus en mesure de payer leurs factures énergétiques. Nous avons la responsabilité d'agir, et surtout d'agir vite.

Le budget que vous nous présentez aujourd'hui nous prouve que nous avons les moyens d'agir et de mener une politique sociale ambitieuse. En aucune manière nous ne pouvons nous satisfaire de nos réserves tant que des milliers de travailleurs qui dépendent directement de nos politiques connaissent au mieux une forte dégradation de leur pouvoir d'achat, au pire la précarité.

Je vous remercie.

Session du Budget Supplémentaire 2021 18 octobre 2021

Discours prononcé par Valérie Devaux, Conseillère départementale d'Amiens-6, Co-présidente de groupe Unis pour la Somme

Monsieur le Président, cher Stéphane Monsieur le Sénateur, cher Laurent, Mesdames et Messieurs les Vice-présidents, Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux, Chers collègues, Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités,

Permettez-moi tout d'abord, au nom des élus du groupe Unis pour la Somme, de remercier nos services départementaux qui ont œuvré à la préparation de cette semaine budgétaire.

Ils agissent à nos cotés pour déployer les politiques publiques que nous impulsons et nous tenons à saluer leur engagement.

L'année écoulée a été profondément marquée par la crise sanitaire et notre collectivité a su s'organiser afin d'assurer la continuité des services publics essentiels au quotidien des Samariens.

Nos concitoyens ont vécu durement la période qui, nous l'espérons, sera bientôt derrière nous et je tiens à avoir une pensée particulièrement émue à leur égard.

Le Conseil départemental, collectivité dont l'humain est le cœur de compétence comme vous l'avez rappelé il y a quelques instants Monsieur le Président, a su répondre présent dans ses missions, malgré des contraintes fortes, et nous ne pouvons que nous en satisfaire.

Aujourd'hui, nous nous engageons dans la dernière session budgétaire de l'année, une session marquée par un contexte économique, social et sanitaire en pleine évolution.

Dans ce cadre, le Budget supplémentaire que nous examinons est la parfaite illustration, mes chers collègues, des dispositifs que nous pouvons déployer grâce à la gestion rigoureuse portée par la majorité départementale durant la précédente mandature.

Le travail accompli a porté ses fruits. Nos objectifs ont été atteints et nous nous réjouissons de pouvoir regarder l'avenir sereinement avec une capacité d'action renforcée.

La reprise du résultat nous permet d'inscrire 32,1 millions d'euros de crédits supplémentaires, dont 6,3 millions en investissement et 25,8 millions en fonctionnement.

Ces crédits permettent, notamment, de financer les politiques que nous avons mises en place et qui rencontrent un réel succès. Succès qui confirme la pertinence de la stratégie que nous menons pour répondre aux besoins des habitants de nos communes, qu'elles soient rurales ou urbaines.

Aide à la modernisation de l'éclairage public de nos rues, à l'installation de la vidéoprotection, à l'acquisition de vélos à assistance électrique ou encore aide exceptionnelle en faveur des entrepreneurs, sont autant de dispositifs dont nous pouvons être fiers et qui ont un impact réel sur le quotidien des habitants de nos territoires.

De la création de mesures de soutien au pouvoir d'achat à la définition des grands principes de la politique territoriale, en passant par des projets ambitieux comme celui de la "Vallée de Somme, Vallée idéale", le Conseil départemental se donne les moyens des ambitions que nous portons.

Investir, c'est construire l'avenir. C'est aussi faire preuve d'esprit d'initiative et de responsabilité au service d'innovations solidaires et durables.

Cette volonté, c'est avec la connaissance des enjeux des cantons de notre département que nous pouvons la défendre.

Nous tenons ainsi à saluer votre démarche, Monsieur le Président, de construire un projet de mandat en concertation avec les élus des différents cantons.

Les territoires de la Somme sont riches d'une grande diversité et nous sommes, avant tout, au sein de la majorité départementale, des élus tournés vers les préoccupations des Samariennes et des Samariens.

Loin des considérations politiciennes, nous sommes animés par l'unique volonté d'agir, d'améliorer le quotidien des habitants de nos cantons et de porter pour eux une vision d'avenir qui permettra à notre département de se développer et de renforcer son rayonnement.

Les prochaines grandes échéances électorales qui vont jalonner notre mandature ne doivent pas perturber le socle de notre action et ne doivent pas détourner notre assemblée des missions qui sont les siennes.

C'est en tout cas l'un des piliers qui constitue l'identité du groupe majoritaire unis pour la Somme.

Un groupe ancré dans son territoire, composé d'élus animés par l'obsession de donner le meilleur d'eux mêmes à leurs concitoyens et portés par une envie : celle de faire de la Somme un département ambitieux pour l'avenir de ses habitants.

Monsieur le Président,

vous pouvez compter sur les élus de la majorité départementale pour être au rendez-vous de ce que les Samariennes et les Samariens attendent de nous : faire vivre le Conseil départemental comme collectivité de proximité, collectivité d'action, au service de tous, en phase avec les réalités qu'ils vivent au quotidien.

Je vous remercie,